

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

COMMUNE de FOLSCHVILLER

L'an deux mil vingt deux, le sept juillet, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de FOLSCHVILLER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Didier ZIMNY.

Étaient présents : M. Didier ZIMNY, M. Claude STAUB, Mme Stéphanie LATTA, M. Dominique COLANTONIO, Mme Mounia KEHILI, Mme Nicole MATHIEU, Mme Marthe JAKSCH, M. Daniel BESCH, M. Giovanni DALIA, Mme Hélène JACINTO, M. Claude GAUDEL, Mme Marie Laure BECKER, M. Moussa BOUHALLOUFA, Mme Martine ILLY, Mme Séverine WALQUAN, M. Yannick SCHNEIDER, M. Bernard BALLE.

Étaient absents excusés : M. Marc GULDNER, M. Sahin AKIN, Mme Julie LEMMEL, Mme Delphine DOLVECK, M. Alexandre KÖNIG, M. Philippe KOEHLER, Mme Giovanna BOYON, M. Xavier ENGEL, Mme Faïza FARES.

Étaient absents non excusés : Mme Myriam LUKOWSKI.

Procurations : M. Marc GULDNER en faveur de M. Dominique COLANTONIO, M. Sahin AKIN en faveur de M. Dominique COLANTONIO, Mme Julie LEMMEL en faveur de Mme Mounia KEHILI, Mme Delphine DOLVECK en faveur de M. Giovanni DALIA.

Secrétaire : M. Bernard BALLE.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-061 : Adoption du procès-verbal du 02 juin 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 juin 2022.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à la séance.

21 VOTANTS
21 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-062 : Signature contrat Ambition Moselle

Rapporteur : M. SCHNEIDER

Dans le cadre des dossiers de demande de subvention qui ont été déposés auprès du département de la Moselle, il convient de fixer les modalités de mise en œuvre de l'appui apporté par chacun des partenaires pour les projets suivants :

- Rénovation de l'hôtel de ville
- Transformation du terrain de football en schiste en terrain naturel
- Fus@e

Au travers de la signature du contrat Ambition Moselle qui constitue le socle du nouveau dispositif de soutien créé par le Département de la Moselle pour les communes et les établissements de coopération intercommunale (EPCI).

Le conseil municipal est invité à autoriser le Maire à signer le contrat Ambition Moselle avec le Département pour la période 2020-2025.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à la séance.

21 VOTANTS
21 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-063 : Achat d'un véhicule pour la police municipale

Rapporteur : M. BESCH

L'actuel véhicule de la police municipale arrive en fin de vie, et c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de prévoir son remplacement.

A cet effet, trois devis ont été sollicités auprès de concessionnaires automobiles du secteur :

| | |
|--|------------------|
| GARAGE HECTOR <i>DACIA DUSTER</i> | 20 000,41 € H.T. |
| NISSAN MILAUTO SAINT-AVOLD <i>NISSAN JUKE</i> | 21 595,00 € H.T. |
| EURO LOCATIONS SERVICES <i>FIAT TALENTO</i> | 21 000,00 € H.T. |

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de retenir l'offre du Garage HECTOR pour un montant de 20 000,41 € H.T. et d'autoriser le Maire à passer commande du véhicule (DACIA DUSTER) et de signer tous documents nécessaires à la concrétisation de cette affaire.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à la séance.

21 VOTANTS
21 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Monsieur le Maire clôture la séance à 19h13.

Le secrétaire de séance :
Monsieur BALLE Bernard

